Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260526-80_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
ILLE ET VILAINE

LA SELLE-EN-LUITRÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15

Ouverture de la séance :
Présents : 15
Votants : 15
Pouvoirs : 0

Date de la convocation :
19 Mai 2026

Date d'affichage
19 Mai 2026

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 26 Mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de leurs séances (salle Brocéliande, n° 23 Le Bourg) sous la présidence de M. **Denis CHOPIN,** maire, après convocation en date du **19 Mai 2026** transmise de manière dématérialisée aux membres.

Etaient présents : Denis CHOPIN, Maire, David GILBERT, Florence GELOIN, Frédéric RIVIÈRE, Célia ROLLAND Adjoints, Franck BRYON, Pierrick BARON, Loïc CARRÉ, Guillaume LALOE, Béatrice MAUPILÉ, Sarah SALMON, Isabelle GODEFROY MASSÉ, Sophie CHERBONNEL, Audrey GALLON, Erwan JEHAN, conseillers.

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

.

OBJET DE LA DELIBERATION N° 80/2026 : **DEVIS PORTE D'ENTREE ANCIENNE MAIRIE**

M. Chopin et les élus du précédent mandat ont prévu dans le Budget 2026 le remplacement de la porte d'entrée de l'ancienne Mairie

Des devis avaient été sollicités pour réaliser cette mission en tenant compte des préconisations des bâtiments France.

Deux sociétés ont répondu à la demande :
-Armory Menuiseries Bretonnes 73 rue de Bretagne 35 133 Beaucé : 4 062.42 € HT (4 872.50 € TTC)
-Angenard Atelier de menuiserie ZAC de la lande 53 220 La Pellerine : 5 537.00 € HT (6 644.40 € TTC)

Après avoir échangé avec les élus sur les devis respectifs,

Mr Le Maire propose aux élus de retenir le devis de la société Armory Menuiseries Bretonnes,
En voici les caractéristiques précises :
Menuiseries Bois – Gamme Helleux Héritage 58m/m
Labélisée Fenêtres Bois 21
Pose traditionnelle

TOTAL : 4 062.42 € HT (4 872.50 € TTC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ACCEPTE la proposition de la société Armory Menuiseries Bretonnes 73 rue de Bretagne 35 133 Beaucé, pour le remplacement de la porte d'entrée de l'ancienne Mairie pour la somme de 4 062.42 € HT
(4 872.50 € TTC)
- AUTORISE Monsieur Le Maire ou l'Adjoint ayant la délégation à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260526-80_2026-DE

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN

Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire, Denis CHOPIN